Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 143
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 02 395 82 10 – 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion du Conseil du 10 janvier 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Pol Leroy, Jean-François Baudoux, Christian Ruysckart, Grégory Delannoy, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament.
Excusé : Charles Peeters.

1° Approbation du PV de la réunion du 6 décembre 2021.

Pas de remarques des administrateurs présents.

2° Situation financière et soldes des comptes.

a) Pol nous présente les derniers mouvements de l'année qui se termine par un déficit de 1056.74€. Pol nous présente également une proposition de budget 2022 qui est forcément très aléatoire puisque dépendante de l'évolution des mesures sanitaires.
b) La situation des comptes n'a pas été présentée.
c) Petit rappel des cotisations qui seront proposées à l'AG : 80€ pour les Confrères, 50€ pour les compagnons et 20€ pour les sympathisants.

3° Révision des Statuts et du R.O.I.

a) Si le vote concernant le R.O.I. a engendré un accord de tous les administrateurs, il n'en va pas de même avec les Statuts et en particulier pour l'article 26 que Grégory pense illégal.
Jean-Claude va se renseigner sur ce point dans le plus bref des délais.
Si l'article 26 est illégal, il sera retiré et les statuts seront acceptés à l'unanimité des administrateurs.
Si l'article 26 est légal, il sera maintenu et les statuts seront acceptés par tous les administrateurs hormis Grégory.

4° Préparation de l'AG.

Jean-Claude nous précise que pour respecter les prescriptions légales, une AG extraordinaire doit être menée pour approuver les différentes modifications aux Statuts.
En cas de vote favorable à la majorité des 2/3 des 33 confrères, l'AG ordinaire se déroulera à la suite de l'AG extraordinaire.
Thierry et Géry se verront mardi pour modifier l'ordre du jour qui avait été préparé et présenté.
La convocation sera envoyée dans la foulée pour respecter les délais légaux.

5° Vie du Serment

a) Chronique 2021
   Thierry nous annonce que la Chronique fera 52 pages, qu'elle est quasiment terminée et qu'elle sera remise lors de notre AG.
b) Occupation du local
   Le CRAE occupera notre local le mercredi 12 janvier.

6° Divers

a) Nouveau chemin de croix dans l'église d'Enghien (Paul)
Paul nous présente un « cahier de soutien » pour les nouvelles Orgues, ce sera sous ce format que le soutien sera possible pour le chemin de Croix. Le Serment participera pour un encart de soutien d'un quart de page pour la somme de 75€. Décision entérinée sans la moindre objection.

b) Raclette 2022 (Dominique)
Dominique souhaite organiser notre traditionnelle raclette annuelle à la fin de ce mois de janvier mais vu les mesures sanitaires, il est décidé d'attendre mars et l'évolution de la situation.

A la fin de la réunion Grégory remet un courrier à Paul en tant que Président du Conseil d'administration. Dans cette lettre Grégory demande de pouvoir retirer du local, certains objets lui appartenant.
Le Président du CA lui répondra en lui stipulant les modalités pour ce retrait. Les membres du CA peuvent consulter la lettre dans la farde reprenant les PV.

Le nouveau Conseil se réunira le lundi 31 janvier à 17H30.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 143
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 02 395 82 10 – 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion du Conseil du 31 janvier 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Hubert Desclin, Didier Pacco, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament.

Invités : Jean-François Baudoux, Christian Ruysckart

1° Approbation du PV de la réunion du 10 janvier 2022.

Pas de remarques des administrateurs présents.

2° Accueil au nouveau Conseil.

a) Le Connétable souhaite la bienvenue aux Didier et Hubert, nos nouveaux administrateurs, ainsi qu'à Jean-François, notre nouveau président d'honneur et à sa majesté Christian Ier.
b) Paul félicite Thierry pour la Chronique 2021 et remercie Jean-François pour son accueil à l'Espace 242 pour notre AG.

3° Distribution des tâches.

a) Trésorier : Didier Pacco
Secrétaire : Géry Flament
Intendant : Hubert Desclin
Capitaine de tir : Dominique Ghilain
Capitaine de tir adjoint : Géry Flament
Chroniqueur : Thierry Ganseman secondé par Luc Bausière (s'il est d'accord). Thierry souhaiterait enrichir nos futures chroniques par des articles de fonds, il sera fait appel à la bonne volonté de tous les confrères.
Archiviste : Corentin Flament soutenu par son parrain Jean-François Baudoux pour le côté historique patrimonial et par Jean Claude Liekendael pour le côté plus juridique et administratif. Jean-Claude reprendra sa convention laissée quelque peu en

léthargie pour les dépôts et les dons voire pour les restitutions. L'inventaire sera dorénavant comme prévu aux Statuts présenté à notre AG annuelle pour approbation.

b) Le nouveau trésorier est chargé de contacter le responsable d'ING pour obtenir les signatures pour lui et pour le nouvel intendant, sur base des PV de notre AG du 30/1/2022 et de notre réunion de ce 31/1/2022. Didier contactera Pol pour une transition harmonieuse. Paul propose de nommer Pol membre d'honneur lors de prochaine messe du Roy en égard à l'activité qu'il a eu depuis presque 30 ans pour notre Serment et dont beaucoup de confrères actuels sont les filleuls voire petits-filleuls.

c) Thierry contactera la ville pour signaler que notre nouveau siège social se trouvera désormais rue d'Argent à Enghien.

d) Thierry enverra à Jean-Claude nos nouveaux statuts mis en page afin qu'il puisse les faire publier au Moniteur.

4° Préparation des activités du Serment.

a) **Accueil des sociétés**. On attend une réaction de St Georges Bruxelles, Thierry contactera Emile Durant de la Double d'Enghien et Pascal Declercq du Cyclo Bol d'Air pour connaître leurs intentions pour 2022. La Fanfare et la Double d'Enghien reprennent leurs activités au rythme habituel. Quid de l'Enghiennoise lors du mercredi des Cendres.

b) **Occupation du local**. Pour le moment une seule activité est programmée le mercredi 2 mars pour le CRAE.

c) En fonction de la remarque d'Adhémar lors de notre AG, il est décidé que les **indemnités d'occupation** seront maintenues comme telles pour 2022, la situation sera revue en fin d'année.

d) **L'entretien du local** se fera à plusieurs niveaux. Thierry s'occupera du remplacement de l'éclairage extérieur afin. Un entretien de printemps sera aussi prévu. Hubert s'engage à un entretien plus régulier des Sanitaires.

e) Gestion des clés.

Un nouveau cylindre a été placé sur la porte de bois donnant à notre local.

Il est important de refaire une mise à jour totale des clés afin de correspondre à la nouvelle réalité.

Pour ce faire, Christian remettra ses clés à Paul, Hubert se chargera de récupérer celles de Charles, Dominique fera de même avec celles d'Henri, Paul récupèrera celles de JF et Géry celles de Grégory et de Pol dont également celles des vitrines.

5° PV AG du 30/1/2022

Géry a récupéré les versions numériques des interventions du Chancelier et des Commissaires aux Comptes, la version papier de notre Connétable. Dominique enverra son intervention dans les plus brefs délais. Vu l'hospitalisation de Pol, Géry résumera son intervention au mieux.

6° Appel à Cotisation

Thierry s'occupera de la publication du Newsletter invitant au paiement des cotisations 2022. Thierry ira déposer les versions papiers chez Henri et Paul Vliers.

7° Recrutements des sympathisants.

a) Dans les plus brefs délais, Thierry et Géry se coordonneront pour lancer le courrier à nos anciens sympathisants mais aussi à des personnes venues nous visiter lors de nos journées portes-ouvertes ou lors des journées du patrimoine.
b) Jean-François propose que chaque participant aux réunions du Conseil s'engage à trouver 5 sympathisants ce qui ferait déjà 45 personnes, pas loin de l'objectif proposé par Pol lors de notre AG.

8° Divers.

a) Suite à une judicieuse remarque de Thierry concernant une assurance administrateur, Paul va contacter Eric Baudoux pour obtenir un projet d'assurance qu'il nous présentera dans les meilleurs délais.
b) La plaque du Roy Christian Ier a été confectionnée et sera apposée à notre local dans les prochains jours.
c) Un newsletter sera rapidement envoyé pour inviter les confrères et leurs conjoints au souper crêpes de ce vendredi. Il sera demandé de s'inscrire au préalablement pour permettre la meilleure des organisations. Comme notre capitaine souhaite organiser un tir spécial crêpes pour ceux qui le souhaitent, Thierry propose que le local ouvre ses portes à 19h00 et que le challenge interne commencera dès que 5 confrères seront présents.
d) Notre porte ouverte se déroulera en mai à une date qui sera fixée lors de notre prochaine réunion.
e) Dominique annonce une prochaine sortie pour le Serment qui se passera le 7 ou le 14 avril. Il contacte Bertrand pour déterminer le jour exact de notre découverte de la Brasserie des Géants.
f) Hubert revient sur la réflexion des candidats compagnons. Paul rappelle que la décision est dorénavant dans les mains du Conseil qui est libre à tout moment d'accepter comme compagnon un

sympathisant prouvant sa motivation par sa présence et sa bonne mentalité.

g) Géry propose de d'ores et déjà penser à 2024 et à nos 40 ans. Une réflexion qui enthousiasme les passions et les réflexions, car les idées fusent de tous les côtés.

La réunion particulièrement constructive se termine dans une joyeuse ambiance avec une équipe motivée à relever les défis

Notre prochaine réunion se déroulera chez notre Chancelier, le lundi 7 mars à 19h30

Géry Flament
Secrétaire

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 02 395 82 10 – 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-Verbal de la réunion du conseil du 7 mars 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Hubert Desclin, Didier Pacco, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament.

Invités : Christian Ruysckart, Amaury et Caroline Molnar

Excusé : Jean-François Baudoux

1. **Approbation PV de la réunion du 31 janvier 2022**
   Pas de remarques des administrateurs présents

2. **Hommage à notre confrère Tibor Molnar**
   Notre local sera mis gracieusement à disposition de la famille de Tibor.
   Thierry déposera à l'Eglise, le béret de Tibor ainsi qu'une photo (Thierry propose de confectionner deux cadres photos que le Serment remettra à Caroline et Amaury).
   Les confrères en cape partiront du local vers 10h40 et effectueront une haie d'honneur sur le parvis de l'Eglise.
   Les confrères s'assiéront juste derrière la famille.
   Paul prononcera un discours sur la présence de Tibor au Serment.
   Thierry enverra une invitation à s'inscrire pour l'hommage et pour le retour de deuil à notre local. Nos épouses sont les bienvenues.
   Ce vendredi, les confrères présents dresseront sous les directives de Dominique.

3. **Situation financière**
   a. Bilan
      Actuellement nous avons 27 confrères qui ont payé leur cotisation annuelle. Il reste donc 5 confrères qui n'ont pas réglé leurs 80€.
   b. Compte de résultats.
      Didier nous présente les chiffres du 1er janvier au 7 mars 2022.
   c. Wikipower.
      Thierry propose de se renseigner pour savoir si notre Serment peut bénéficier d'un tarif d'achat groupé d'électricité.
4. **Statuts et ROI**

a. Publication.
   Jean-Claude a déposé le 4 mars la modification de nos statuts au Greffe du Tribunal de l'Entreprise du Hainaut division Tournai.
   Les modifications devraient bientôt être publiées au Moniteur.
b. Géry va envoyer à notre Bourgmestre, à l'échevin de la Culture et à la responsable de l'Office du Tourisme.

5. Sympathisants

a. Le jeudi 31 mars sera organisé un tir spécial réservé aux sympathisants. Le capitaine et/ou le capitaine de tir adjoint seront présents pour veiller à la bonne organisation de ce tir.
   Selon la réussite de cette première organisation, d'autres dates seront décidées.
b. 45 sympathisants ont déjà payé leur cotisation de 20€ voire plus pour certains d'entre eux.
c. Thierry souhaite que nos sympathisants s'inscrivent aussi via notre site, ainsi il disposera des adresses email qui lui servira à envoyer un newsletter spécifique à nos sympathisants.

6. Activités

a. **Ce 16 mars**, «L'Enghiennoise » sera présente de 10h30 à 12h30.
   Toujours ce 16 mars, Thierry nous signale qu'à la demande de l'Office du Tourisme, une société qui est chargée de l'animation de la ville se rendra dans l'après-midi à notre local pour mieux connaître le potentiel de notre ville.
b. Equinoxe se relance **le 19 mars** avec notamment le tireur au sort des tireurs des quartiers, il a été demandé que nous soyons ouverts en soirée. Thierry nous fera part des informations utiles dès qu'il en obtiendra.
c. Toujours le 19 mars, Gerda avait souhaité obtenir la présence de deux arbalétriers en cape pour leur Chapitre « Tarte au crastofé » mais au vu du championnat de Belgique et de la réunion équinoxe, il ne nous est pas possible de donner une suite favorable à cette demande.
d. **Le 1er avril**, la Double viendra nous rendre visite pour notre traditionnelle séance de tir par équipe mixte (Serment/Double)
   Thierry insiste sur l'importance de faire un tir « facile » pour la venue de la Double. Géry lui précise que ce sera le tir sur les ballons qui a déjà fait ses preuves à plusieurs reprises.
e. **Le jeudi 7 avril** à 10h00, nous nous donnerons rendez-vous à la Brasserie des légendes pour découvrir leurs installations et leurs spécialités puis nous partirons au « Chaudron » à Ellezelles, où après discussion nous dégusterons le menu Quintine :
   Tranche de gigot d'agneau cuit basse température sauce au café des Sorcières ou Jambonneau sauce Corne Black Miel Moutarde.
   Tous deux accompagnés de salade composée, frites, croquettes, ou pomme de terre macaire.
   Mousse au chocolat façon Hercule ou Tiramisu au Café des Sorcières ou Tarte ellezelloise.
f. **Le 9 et 10 avril** devait se dérouler la seconde manche du Championnat de Belgique à Visé. Le Serment de Visé s'étant désisté Thierry propose l'idée de l'organiser à l'espace 242 à Marcq. Après réflexion, le projet est abandonné.

7. Entretien du local

a. Le tapis totalement usé sera remplacé par un nouveau. Thierry s'en occupe

b. L'éclairage extérieur a été modifié. Merci à Thierry et à Hubert.
c. Le nettoyage et la remise en ordre du jardin sera effectuée après le 19 mars.

8. Vie du Serment

a. Occupation du local
- le 19 mars au matin, réunion syndic demandé par Pol Leroy
- Le 21 mars : à 20 h : réunion Comité de la procession (Paul VDR).
- Le mercredi 23 mars à 20h : Réunion du CRAE

9. Divers

a. Notre repas fromage se déroulera le vendredi 6 mai en même temps que notre tir spécial du Muguet.
b. Didier signale que Lionel Vanderhaegen, nouveau membre sympathisant et responsable de la Brasserie de Silly, souhaiterait que nous proposions une de leurs spécialités. Notre intendant accompagné de Paul et Thierry vont ce mardi reconstituer nos stocks et passeront notamment par la Brasserie de Silly.
c. Le souper spaghetti organisé par le comité de la Procession se déroulera le 25 mai à la salle du Foyer, rue du Béguinage. Paul et Thierry nous y espèrent très nombreux.
d. Corentin et Jean-François vont se réunir la semaine prochaine pour continuer et vérifier l'inventaire afin de le finaliser dans les meilleurs délais.
e. Paul présente un article de presse qui annonce que la ville va faire restaurer la galerie vitrée tout en installant des nouveaux sanitaires avec sortie dans notre jardin. Esthétiquement parlant ces sanitaires (un bloc moderne) ne semblent pas être la plus grande réussite mais il s'agit d'une décision de l'AWAP et pas de la commune.

La prochaine réunion se déroulera vous rappelle que la réunion se déroulera le 4 avril au domicile de notre chancelier à 19h30.

Arbalétrièrement vôtre

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 02 395 82 10 – 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal de la réunion du conseil du 11 avril 2022.

1. **Approbation PV de la réunion du 7 mars 2022**
   Le PV est approuvé sans la moindre remarque.
2. **Situation financière**
   a. Bilan : 30 confrères sur 32 sont en ordre de cotisation. Géry enverra un courrier de rappel aux deux retardataires.
   b. Didier nous a présenté le compte de résultats du Serment.
   c. Thierry, nous informe qu'en tant qu'ASBL, nous sommes en droit de pouvoir bénéficier des avantages de Wikipower. Thierry nous en dira plus lors de notre prochaine réunion.
3. **Statuts et ROI**
   a. Les nouveaux statuts ont été publiés au Moniteur. Géry signale que sur la BCE, ce sont toujours les anciens administrateurs qui sont indiqués. Jean-Claude va se renseigner.
   b. Géry signale que les courriers ont bien été envoyés aux différences instances communales qui ont accusé réception.
4. **Sympathisants**
   a. Vu la proximité de notre journée portes-ouvertes pour laquelle ils seront invités via la newsletter ou des courriers, nous n'organiserons pas avant septembre un jeudi de tir réservé aux sympathisants.
   b. Nous comptons actuellement 64 sympathisants.
   c. Thierry souhaite toujours contacter nos sympathisants via une Newsletter spécifique mais pour cela nous avons besoin qu'ils s'inscrivent sur notre site pour que nous puissions disposer de leur adresse email en total respect du RGPD. Alors n'hésitez pas à informer les sympathisants que vous avez relancés.
5. **Activités**
   a. 19/4 : Réception « Fifty One » en l'absence de Dominique, impossible d'aller plus en avant pour la partie financière.
   b. 6/5 : Repas fromage + Tir du Muguet, ici aussi dans l'attente des informations de Dominique.
   c. 15/5 : Journée Portes-ouvertes. Thierry va préparer un courrier spécifique pour les sympathisants mais aussi un autre à remettre à nos connaissances.
   d. 21/5 ou 4/6 : Venue du Grand Serment de St Georges Bruxelles. Les deux dates ne nous conviennent pas. Géry recontacte immédiatement le Doyen de St Georges et la date choisie sera le 15 octobre. Il faudra prévoir une visite guidée en matinée, des sandwiches pour le midi et à partir de 14h00, un tir par équipe de deux (1 St Georges avec un St Jean-Baptiste).
   e. 25/5 souper spaghetti pour la procession, une table pour le Serment serait sympathique, ce serait bien que certains confrères soient présents assez tôt pour « réserver » notre table.
6. **Entretien du local**

a. Le nettoyage et la remise en ordre du jardin et du local se déroulera le samedi 14 mai à partir de 9h00.
b. Paul a effectué les démarches pour une assurances organisateur mais cela semble impossible à des conditions correctes. Thierry signale que la problématique a été examinées par l'URA avec les mêmes constatations. Géry précise que le Serment devrait se couvrir et le registre des visiteurs ne sert pas à grand-chose. Thierry est d'accord avec cette réflexion. Géry rédigera un pré-projet d'un document protégeant le Serment et ses administrateurs contre tout recours suite à un incident de tir. Thierry amendera le texte qui sera examiné par Jean-Claude pour le côté juridique.
c. Même si la Commune ne nous a pas encore fourni le document officiel, le Serment est l'heureux propriétaire d'un hêtre pour le prix de 300€. En novembre, notre équipe de bûcherons sous la houlette de Paul sera à pied d'œuvre.

7. Vie du Serment

a. Occupation du local
   i. Le 21 avril : Comité de la Procession.
   ii. Le 2 mai à 18h00 : Réunion Exposition statues (Marc VDS).
   iii. Le 4 mai à 1930 : Réunion CRAE (Géry).
   iv. Date non communiquée Émile Durant, organisation spéciale
   v. Anthony Pieters, pour l'Académie de Musique, souhaite disposer de notre local les 3 et 4 juin pour quelques auditions avec public.
   Pour Émile et Anthony, les diverses conditions de mise à disposition leur seront signalées.

b. Équinoxe : Apparemment, les arbalétriers ne devraient avoir aucun rôle à jouer. Plus besoin de parrain. Thierry, qui a reçu les coordonnées des tireurs de quartier les invitera à venir s'entraîner à partir du 15 juillet.

c. Corentin a terminé de corriger la première partie de l'inventaire suite aux conseils de Jean-François. Une prochaine réunion de travail aura lieu prochainement entre eux afin de s'occuper de la dernière partie. Le but est de présenter l'Inventaire lors de notre AG de janvier 2023.
Géry précise que pour respecter le travail de Corentin, il serait bien de ne pas bouger les choses sans l'avertir car il doit à chaque fois modifier son travail.

8. Divers

a. Hubert souhaite organiser une initiation au tir un dimanche pour des personnes ne pouvant pas venir en d'autres temps. Accordé.
b. Didier insiste sur l'importance de se mêler aux invités (Double, Cyclo Bol d'Air, …) plutôt que de rester chacun de son côté.
c. Christian s'inquiète du déroulement du Repas du Roy. On s'oriente probablement vers un apéritif dans notre local et le repas au Miroir de la Dodane. Christian contactera Dominique pour le repas.
d. Jean-Claude insiste encore sur la belle réussite de notre visite découverte de ce jeudi à Ath et Ellezelles.
e. Thierry précise que le tir sur la Grand Place de Bruxelles devrait se dérouler le dernier samedi de juillet (logiquement le 30).
f. Thierry a acheté 5.000 cartons de tir pour 100€.
g. Thierry revient sur notre AG de janvier et sur l'abstention lors de la décharge aux mandataires. Il insiste pour que nous soyons irréprochables à tout point de vue.
h. Le 24 avril se déroulera à Visé la fête de la St George. Thierry y participera avec son épouse. Tout le monde est le bienvenu. Comme la fête commence à 8h30, il faudra quitter Enghien à 7h00.

Les prochaines réunions se dérouleront :

- Le lundi 9 mai à 19h30 chez Didier, au 149 de la rue de Coquiane.
- Le mercredi 8 juin à 19h30 chez Paul, au 14 de la rue d'Argent.
- Le lundi 28 août à 19h30 chez Géry, au 29 de la rue de l'Europe (A confirmer)

Arbalétrièrement vôtre
Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal de la réunion du conseil du 9 mai 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco, Hubert Desclin, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament.
Invité : Christian Ruysckart.
Excusé : Jean-François Baudoux

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2022.**
   Le PV est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Proposition d'annulation de la réunion de juin.**
   Thierry propose d'annuler la réunion de juin. La proposition est acceptée. Une réunion d'urgence est toujours envisageable si la situation l'exige.

3. **Situation financière.**
   a. Bilan : 31 confrères sur 32 sont en ordre de cotisation.
      Didier remercie Géry pour les deux cotisations rentrées suite à son intervention.
      Thierry s'occupera du dernier confrère non en règle de cotisation.
   b. Notre compte de résultats présente une situation financière que nous n'avons plus connu depuis de nombreuses années.
   c. Nos sympathisants sont au nombre de 66 et les cotisations continuent d'arriver.
4. **Portes-Ouvertes.**
   a. Samedi 14 mai. Pour le moment 6 confrères seront présents pour le nettoyage du local.
   b. Dimanche 15 mai, nous sommes déjà plus nombreux : 9 personnes
      Géry précise qu'il sera présent tout comme Corentin et Quentin pour toute la journée.
      Paul signale que la Double a réservé notre local pour un petit-déjeuner ce 15 mai à 8h30 mais qu'il sera totalement à notre disposition pour 10h00.
      Thierry contactera la Double pour savoir quand se fera l'installation des tables.
      Dominique mettra à disposition 3 ou 4 tables ainsi que des tonnelles en accordéon très faciles à ouvrir.
      Dominique propose de faire une petite restauration hotdogs et paninis. Prix de vente : 5 €.
      Paul commandera chez Pito 50 « piccolos » pour les hotdogs.

5. **Messe et banquet du Roy.**
    a. Le menu sera : Roulade de sole à l'ostendaise sauce beurre blanc, médaillon de veau aux saveurs du jardin + gratin dauphinois, buchette de glace vanille et fraises avec coulis de framboises, Prince du Brésil + petites douceurs.
    Le vin blanc sera plus que probablement du Picpoul, Dominique donnera plus de détails dans les semaines à venir.
    Le prix demandé par Dominique est de 62€. Paul propose que le Serment prenne en charge 2€. Il sera donc demandé 60€ par convive.
    Paul signale que les Cors de chasse ne sont pas disponibles, ce sera l'organiste Michel Vandenbossche.
    Paul signale aussi qu'un baptême aura lieu en même temps que notre messe du Roy, il faudra donc libérer un des côtés pour la famille.
    Géry s'occupe des invitations (sur base du modèle des années précédentes) à envoyer ou à remettre à partir du 27 mai.
    b. Le local du Serment sera ouvert dès 9h30. Vers 10h10, le cortège se mettra en route pour rejoindre la maison de Christian qui y offrira le traditionnel premier apéro puis vers 10h45 le cortège repartira pour arriver à l'Eglise à 11h00.
    L'apéritif sera offert par le Roy à tous les confrères tandis que le Serment prendra en charge les invités et les musiciens. (7€ pour les toasts).
    c. Paul propose que Pol Leroy soit désigné comme membre d'honneur pour l'ensemble de son activité pour notre Serment.
    Thierry fera confectionner une médaille dans le style de celles reçues par Adhémar, Charles, Grégory, Jean-François et le regretté Louis Vincart.

6. **Procession.**
    Notre local ouvrira ses portes à 9h00, nous le quitterons à 9h30 pour prendre place sur la Grand Place à 9h45.
    Vu les responsabilités processionnaires de Paul, ce sera Jean-François qui portera le collier de Connétable.
    Thierry insiste pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui fassent la vaisselle après la réception.
    Notre budget « accueil procession » est plafonné à 300€ comme en 2019. Le Serment n'offrira plus de sandwichs.
7. **Activités du Serment.**
    a. Le Fifty-One, ravi de notre précédent accueil, a réservé notre local le 31 mai pour une réunion avec un tir réservé aux dames.
    b. Le 24 juin se déroulera notre traditionnel après-midi golf suivi du tir de la Kermesse et de notre spaghetti. Jean-Claude s'inquiète de la faisabilité à cette date qui coïncide avec les festivités pour les 30 années de Golf à Enghien
    c. Thierry, de part ses relations, est parvenu à faire inviter des arbalétriers aux « Europese Schutters Treffen » qui se dérouleront à Deinze du 19 au 21 août. Thierry souhaite que nous puissions y représenter notre Serment en petite délégation.
    d. Les organisateurs de la pièce de Théâtre « 39 Marches » souhaiteraient utiliser le bar et les sanitaires de notre local pendant les 3 jours de représentations. Au vu des précédentes expériences en la matière, nous décidons de donner une suite défavorable à cette demande.
8. **Signes distinctifs arbalétriers.**
    a. Thierry revient sur une de ses anciennes propositions à savoir soit un collier (style collier du Roy) ou un baudrier.
    Thierry a déjà contacté Bénédicte Devroede pour la confection. C'est possible mais pas encore de budget déterminé.
    b. Thierry propose aussi que, comme d'autres serments, nous disposions d'une cravate aux couleurs d'Enghien (Noir et Blanc) blasonnée avec l'écusson de notre

Serment. Géry se demande si les couleurs noir et blanc se marient bien avec le bleu de notre blazer officiel.

9. Equinoxe.

Thierry a invité les tireurs de quartiers à participer à notre journée portes-ouvertes. Les entrainements de ces tireurs auront lieu les vendredis qui suivront Lasemo.

10. Occupation du local.

a. 2 juin : Comité de la Procession.
b. 13 juin : C.R.A.E.
c. 24 décembre : Réunion de famille (Christian).

11. Nouveau compagnon : Alain Berte.

Paul propose qu'au vu de sa mentalité, de sa disponibilité, de sa serviabilité et surtout de son présentéisme, Alain soit désigné comme compagnon.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
Alain est donc désigné compagnon avec effet immédiat.
Hubert, son parrain, pourra le lui signaler verbalement.
Géry rédigera le courrier officiel qui sera signé par le Connétable, le Chancelier et le Secrétaire.

12. Divers.

a. Thierry insiste une nouvelle fois auprès du capitaine de Tir qu'il supprime définitivement les points négatifs car cela déplait à plusieurs confrères qui ne participent plus aux tirs spéciaux à cause de cela.
b. Thierry et Hubert se chargent ce mardi du réapprovisionnement du bar au vu de nos prochaines activités.
c. Paul propose de refaire appel à la société JSH Clean pour un nettoyage trimestriel de notre local. En tous les cas, avant le Banquet du Roy.

Nous remercions Didier pour la qualité de son accueil.

La prochaine réunion se déroulera :
Le lundi 28 août à 19h30 chez Géry, au 29 de la rue de l'Europe.

Arbalétrièrement vôtre.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal de la réunion du conseil du 1 juin 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco, Hubert Desclin et Géry Flament.
Invité : Christian Ruysckart.
Excusé : Jean-Claude Liekendael et Jean-François Baudoux.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2022.**

   Le PV est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**

   a. Tous les confrères sont en règle de cotisation.
   b. Nous comptons à ce jour 72 sympathisants.
   c. Notre compte de résultats présente une balance particulièrement positive.

3. **Messe et banquet du Roy.**

   a. Thierry propose de donner plus de « décorum » à notre messe du Roy avec quelques améliorations (vous trouverez son projet en annexe).
      Géry a remis ou envoyé les invitations.
      Didier a déjà 5 réservations.
   b. Le local du Serment sera ouvert dès 9h30. Vers 10h10, le cortège se mettra en route pour rejoindre la maison de Christian qui y offrira le traditionnel premier apéro puis vers 10h45 le cortège repartira pour arriver à l'Eglise à 11h00.
      Géry contactera la commune pour demander l'autorisation d'organiser le cortège.
      (Fait ce 1 juin et AR déjà reçu de Cindy Benoît et réponse pour le moment non positive de Thomas Guery, le nouveau directeur financier)

4. **Lasemo**

   Thierry a déjà préparé la facture. Il s'occupera de l'état des lieux à l'entrée tandis que Paul se chargera de l'état des lieux de sortie.

5. **Analyse offre Pin's**

    a. Thierry a reçu une proposition de 856€ pour 250 pin's.
    b. Le format sera de 20mm de hauteur pour 12 de largeur.
    c. Didier propose que le pin's soit « couronné » , il enverra un exemple à Thierry.
    d. L'idée est de vendre nos pin's au prix de 5€.

6. **Signes distinctifs arbalétriers.**

    a. La demande de cravate noir et blanc semble non seulement difficile à trouver à prix correct, Thierry va se relancer sur le modèle URA avec notre blason au lieu de celui de l'URA. Thierry prendra contact avec le responsable cravate de l'URA dès que la santé de ce dernier ira mieux.
    b. Thierry relance la réflexion Polo.

7. **Equinoxe.**

    a. A la demande d'une tireuse de quartier qui n'est pas disponible en juillet et en août, les premiers tirs d'entrainements auront lieu à 19h00 dès le mois de juin.

8. **Occupation du local.**
    a. 2 juin : Comité de la Procession.
    b. 3 et 4 juin : Académie de Musique pour auditions (13h30 à 18h00) (Présence de Paul et Thierry le 3 juin et Géry le 4 juin)
    c. 13 juin : C.R.A.E.
    d. 17 juillet : Hubert
    e. 24 décembre : Réunion de famille (Christian).

9. **Divers.**

    a. Géry rappelle qu'il serait de bon ton pour marquer l'unité du Serment que tout le monde respecte le Dress Code : Chemise blanche unie, blazer bleu, pantalon gris, chaussures noires. Un rappel sera fait en ce sens dans le mot du Chancelier
    b. Thierry signale que l'activité Golf pourrait ne pas avoir lieu le 24 juin par contre le tir spécial Kermesse et le spaghetti auront bien lieu.
    c. Thierry signale qu'il a commandé la médaille pour Pol Leroy.
    d. Thierry signale aussi que des nouveaux panneaux pour le tir à 10m ont été installés, Hubert se chargera de peindre le fond en brun, non seulement pour protéger le bois mais aussi pour une question de vision.
    e. Thierry souhaite que dorénavant la vérification des cartons se fasse UNIQUEMENT par le capitaine de ti et le capitaine de tir adjoint. En l'absence des deux, un confrère sera désigné pour cette vérification.
    f. Thierry va contacter le nouveau Grand Maître de la Double pour l'organisation de la réception d'après procession.
    g. Thierry, contacté par Laurie De Mare, va former les nouveaux guides touristiques sur l'histoire des arbalétriers d'Enghien, sur leurs activités passées et actuelles, …
    h. Géry propose d'utiliser une partie des bénéfices financiers pour acquérir des arbalètes anciennes afin de rehausser la qualité de notre musée. Thierry signale la rareté de telles armes sur les sites belges. Géry précise que l'idéal est probablement les sites français tels Drouot et bien d'autres.

La prochaine réunion se déroulera :
Le lundi 28 août à 19h30 chez Géry, au 29 de la rue de l'Europe.

Arbalétrièrement vôtre.

Géry Flament
Secrétaire

Suggestions protocole de la Messe du Roy

Avant-propos

La messe du Roy est un événement important de la vie du Serment. Cependant, depuis de nombreuses années, le protocole manque un peu de « décorum ».
Le Roy est sacré en fin de messe et un peu dans l'indifférence de l'assistance.

Déroulement du sacre du Roy.

1. L'entrée des confrères dans l'église me semble parfaite. Nous y entrons à la suite du Doyen et en double file. Nous prenons place sur les premières rangées de chaises. Les Roys (ancien et nouveau) devraient être précédés ou entourés par deux ou quatre arbalétriers portant l'arbalète. Le Connétable et le Roy de l'année se placent aux deux premières chaises de la première rangée côté droit.
2. Le Roy de l'année précédente devrait déposer son collier non pas à terre, mais sur un support posé sur une petite table au pied de l'autel. Il peut être assisté par un membre du Conseil (le capitaine de tir par exemple).
3. Le sacre du Roy devrait se faire non plus en fin de messe, mais après l'homélie du Doyen. A ce moment-là, le Connétable se lève, se dirige vers le micro. Les arbalétriers portant l'arbalète se placent au pied des marches menant vers le chœur de l'église en se faisant face. Le Roy se place entre eux et regarde vers le chœur.
4. Le connétable dresse le portrait du nouveau Roy.
5. Au moment de remettre le collier, le capitaine de tir prend le collier qui se trouve sur son support et le remet au Connétable qui le dépose sur les épaules du Roy. (A rediscuter de la procédure)
6. Après le Roy se retourne vers ses confrères les salue et retourne à sa place, suivi par le Connétable et les arbalétriers portant une arbalète.
7. En cas d'intronisation de nouveaux confrères, on peut imaginer que ceux-ci se tiennent en retrait du Roy en attendant d'être intronisés par le Connétable et leur parrain.
8. Le messe peut continuer.

A la fin de la messe, il serait important de signaler aux fidèles d'attendre que les arbalétriers soient sortis de l'église avant de quitter leur place.
On peut imaginer que les arbalétriers fassent une haie d'honneur au Roy (en l'applaudissant ?) avant de sortir par la grande porte de l'église. Cela n'empêchera pas de refaire une haie d'honneur au Roy à l'entrée du jardin du local. Cette haie d'honneur étant souvent « festive ». Il est vrai qu'une petite répétition, la veille de la messe du Roy, faciliterait la cérémonie.

Les invités

Si nous invitons d'autres serments ou sociétés de tir, il serait opportun de les placer sur les chaises juste après les arbalétriers. On leur demanderait de confirmer leur présence et d'arriver à l'église au moins 10' avant le début de la messe. Un membre du Conseil les accueillerait à l'église et les place au bon endroit. (Places nominatives par exemple)

Thierry Ganseman

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal de la réunion du conseil du 30 août 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco, Hubert Desclin, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament
Invité : Christian Ruysckart.
Excusé : Jean-François Baudoux.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 1 juin 2022.**

   Le PV est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**

   a. Notre trésorerie se porte particulièrement bien
   b. Nous comptons à ce jour 75 sympathisants.
   c. Thierry signale qu'il serait temps de faire le plein de mazout. Dominique va faire une commande groupée pour essayer de faire baisser le prix au maximum
   d. Didier signale que déjà 60 pin's sur les 250 ont trouvé acquéreurs.

3. **Championnat de Belgique.**

   a. Vendredi 14h00, installation dans la salle des Acacias des pas de tir à 10 m. Domi apporte les spots.
      Entrainement à 6m et à 10 m
      Détermination des déflècheurs et consignes
   b. Samedi : présence pour 8h30 installations diverses (bannières, drapeaux …
      Sandwiches pour les confrères présents Paul s'occupe des achats.
   c. Dimanche : présence pour 8h30, fin vers 16h et remise en ordre Acacias et Local

4. **Equinoxe**

   Le dimanche 18 septembre se déroulera « Equinoxe 2022 ».
   La participation des arbalétriers se limitera à un arbalétrier qui gérera la remise et la récupération de l'arbalète qu'utiliseront les tireurs de quartiers.

Thierry signale qu'après s'être entrainés en intérieur, puis en extérieur les vendredis, les tireurs de quartiers s'entraînent dorénavant le jeudi, avec une seule arbalète de 19h30 à 20h30.
Thierry signale également qu'il a été quelque peu contraint de recadrer les tireurs de quartier mais que tout s'est rapidement remis en ordre.

5. Visite du Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint Georges Bruxelles

Le samedi 15 octobre, nous recevrons les arbalétriers de Saint-Georges.

Voici le programme
10h Accueil
10h15 : Mot du Connétable
10h30 : Départ en groupe vers les Sept Etoiles où Jean-Louis Vandeneynde leur présentera les spécificités du lieu.
12h00 : Collation
13h30 – 14h00 Début de la compétition en doublette sur cible ordinaire
16h00 : Remise des prix et mot de fin

A faire :
Paul : Mot du Connétable
Dominique contacte Berger pour trouver un cadeau (par ex lithographie)
Thierry a déjà pris contact avec JL VDE
Dominique s'occupera de la collation pour tout le monde (Bruxellois et Enghiennois)
Dominique s'occupera des lots à remettre aux équipes sur le podium
Thierry : Mot de la fin
Géry contactera le Doyen du Serment de Saint-Georges pour connaître le nombre approximatif de participants de chez eux.
Thierry rédigera un courrier à nos confrères les invitant à être présents en nombre

6. Visite du Cyclo Bol d'air.

Thierry signale qu'il a pris plusieurs fois contact avec Pascal Declercq, la dernière fois la semaine passée mais toujours pas la moindre réaction. En l'absence de réaction pour vendredi, ce tir sera supprimé et remplacé par un autre : Tir challenge ou Tir Spécial ……. Equinoxe ou …….

7. Occupation du local.

a. 24 décembre : Réunion de famille (Christian).

8. Divers.

a. Thierry a été contacté par le nouveau Grand Maître de la Double d'Enghien qui souhaitait savoir si notre Serment souhaitait présenter un des confrères comme membre d'honneur.
Géry propose Didier qui est un habitué de cet événement depuis des années.
Didier accepte avec un large sourire.
b. Thierry rappelle au Connétable, au Capitaine de Tir et au Trésorier de lui transmettre comme chaque année un article pour notre Chronique. Un appel sera fait aux bonnes volontés.

c. Didier qui a déjà effectué plusieurs demandes d'offre de prix pour la confection de blason car notre stock se limite à 6 exemplaires. Comme il n'y a aucune urgence, nous analyserons ce point lors d'une prochaine réunion.
d. Paul présente une invitation de la confrérie du Blanc Bleu Belge par l'intermédiaire de Clément Crohain pour un repas le vendredi 30 septembre. L'invitation sera affichée à notre local.
e. Paul signale que 3 arbalétriers auront 50 ans de mariage cette année et que ce serait peut-être une bonne idée de le signaler dans la Chronique mais aussi de marquer le coup lors de notre repas de fin d'année. Un bouquet de fleurs aux épouses pourrait être une idée de cadeau. La réflexion sera approfondie lors de notre prochaine réunion.
f. Hubert signale que le barbecue n'a pas eu lieu et aurait une occasion d'inviter nos sympathisants. Géry propose d'organiser un tir spécial pour eux un samedi. Paul trouve qu'il faut effectivement faire quelque chose. On s'oriente vers un samedi de novembre en après midi avec un tir réservé aux Sympathisants suivi d'une dégustation d'un morceau de tarte.
g. Thierry signale qu'il y a une demande de Marc pour modifier la date de venue des Titjes le 14 octobre. Décision de laisser comme cela.

La prochaine réunion se déroulera : Le lundi 3 octobre à 19h00 chez Hubert, au 118 de la chée d'Ath.

Arbalétrièrement vôtre.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 143
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Réunion du Conseil d'administration le 3 octobre 2022

Présents : Hubert Desclin, Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Didier Pacco, Dominique Ghilain, Jean-Claude Liekendael
Invité : Christian Ruysckart
Excusés : Jean-François Baudoux, Géry Flament

En l'absence du secrétaire, Thierry Ganseman rédigera le pv de la réunion.

1. Approbation pv de la réunion du 30 août 2022

Le pv est approuvé à l'unanimité.

2. Situation financière

Quelques investissements importants ont été réalisés au mois de septembre. La grille à l'entrée du local et le plein de mazout. Le résultat financier reste positif en 2022. On espère pouvoir maintenir l'équilibre financier pour cette année.

3. Visite des confrères du Serment de Saint Georges

Timing :

- 10 h : accueil des visiteurs
- 10h30 : visite guidée dans le parc par Monsieur Surleraux
- 12 h : apéritif et repas sandwiches
- 13h30 : concours par équipes
- 16 h : proclamation des résultats et verre de l'amitié

Dresscode : uniforme pour les arbalétriers d'Enghien.

- Dominique s'occupe du cadeau (un montage photo qu'il fait imprimer chez Berger).
- Thierry enverra une newsletter pour informer les confrères en demandant une participation la plus nombreuse. Les épouses sont les bienvenues.

4. Débriefing championnat de Belgique

- Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Merci à tous les confrères présents, que ce soit pendant quelques heures ou pendant tout le we. La remise en ordre fut rondement menée.

- Un « rouspéteur » s'est manifesté pour faire corriger ses résultats.
- Si le Serment organise à nouveau une manche (en 2024 au plus tôt), il faudra que nos capitaines de tir soient plus impliqués dans l'organisation des salles de tir.
- Nous avons confirmation de l'octroi d'un subside exceptionnel de 50 % du prix de location de la salle des acacias. Cela permet de faire une opération blanche au niveau des finances de cette organisation grâce aux recettes du bar.

5. Débriefing Équinoxe

Un constat… le désintérêt des confrères pour cette organisation. Seulement 5 confrères présents pour le tir.
Il faut ajouter un manque d'organisation et un amateurisme certain dans le chef des responsables Équinoxe.
Déplorons l'absence de la scénariste des dialogues lors des répétitions ou des entraînements, les arbalétriers qui sont malmenés et doivent courir après les informations quant à leur rôle dans le déroulement des tirs, des cortèges, etc.

Il faudra réfléchir à propos de notre participation aux éditions futures d'Équinoxe en n'oubliant pas que notre devise est : Semper Angiam Servare.

6. Débriefing CBAE

A nouveau un manque d'intérêt des Confrères. Nous n'étions que 10 pour accueillir 19 cyclos. Une soirée malgré tout très agréable et festive. Espérons que dans le futur, nous soyons un peu plus impliqués dans l'accueil des sociétés telles que la Double et le CBAE.

7. Nomination d'une commission pour la gestion des pierres de l'ancien portique du Couvent des Carmes

Une commission composée de Jean-François Baudoux, Paul Vanderroost, Géry Flament et Marc Vanderstichelen est créée ce jour.
Les membres informeront le Conseil d'Administration de l'état d'avancement des travaux de cette commission.

8. Achat bois – début des travaux

On propose de commencer ces travaux de coupe et mise en place du bois dès le mardi 11 octobre.
RDV au parc dès 9 heures. Il faudra déblayer les ronces et les alentours afin d'assurer la sécurité des confrères.
Une assurance « accident » sera contractée. Paul Vanderroost contactera le bureau Baudoux pour en connaître les conditions.
Thierry fera un appel aux volontaires via la newsletter. Ces travaux se feront uniquement lorsque la météo sera clémente.

9. Occupation du local

- 14 novembre : CRAE (30 €)
- 24 décembre : Christian Ruysckart (90€)

10. Divers

1. Chronique 2022 : rappel de la demande du Chroniqueur…
2. Blason Serment : Didier n'a rien à ajouter pour le moment. (Il n'avait pas demandé non plus de mettre ce point à l'ordre du jour)
3. Journée des sympathisants. On propose d'inviter nos sympathisants le vendredi 25 novembre pour une soirée de tir et de rencontre. Si le nombre est important, on ferait la 3ème manche du challenge de novembre le 2 décembre en lieu et place du tir spécial Saint Nicolas. Si les sympathisants ne sont pas nombreux, on conserve notre calendrier tel quel.

4. Repas moules : 14 inscrits à l'heure actuelle. Dommage que nous n'ayons pas été au courant du we gastronomique du FC Enghien plus tôt.
5. CNL : Géry a transmis une demande de participation des arbalétriers lors d'un challenge de natation le 13/5/23 organisé par un club de nageurs lessinois. Les membres du Conseil estiment que nous ne devons pas participer à un tel événement en organisant des démonstrations de tir à l'arbalète. Il sera difficile de motiver suffisamment de Confrères pour cela.

11. Tour de table

- Hubert signale qu'il a retrouvé des bouteilles de Duvel vides dans les toilettes. Bizarre.
- Didier signale que les comptes de boissons de la fanfare ne sont jamais en concordance avec les « tickets » de boissons. Thierry passera ce mardi 4/10 pour discuter avec les responsables de la fanfare.

Prochaine réunion : le mardi 8 novembre à 19h30 chez Dominique Ghilain.

Thierry Ganseman
Chancelier

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 14
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Procès-verbal de la réunion du conseil du 8 novembre 2022.

Présents : Paul Vanderroost, Thierry Ganseman, Dominique Ghilain, Didier Pacco, Hubert Desclin, Jean-Claude Liekendael et Géry Flament
Invité : Christian Ruysckart.
Excusé : Jean-François Baudoux.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2022.**

   Le PV est approuvé sans la moindre remarque.

2. **Situation financière.**

   a. Notre trésorerie présente encore un bilan positif mais celui-ci est de plus en plus réduit.
   b. Nous comptons à ce jour 76 sympathisants.
   c. Nous ignorons encore le montant dû pour la location de la salle des Acacias pour le championnat de Belgique
   d. Didier demande si comme les autres années, le Serment remboursait les frais d'inscriptions des tireurs ayant participé aux différentes manches du championnat de Belgique. La somme devrait être de 372€. Le Comité marque son accord.
   Didier contactera les tireurs dans les prochains jours.

3. **Fanfare.**

   a. Ce samedi 5 novembre, une délégation de la fanfare a rencontré une délégation de notre serment composée de Paul, Didier, Hubert, Dominique et Christian.
   Il en est ressorti une nouvelle convention qui a été signée par toutes les personnes présentes et que Didier a remis ce soir au secrétaire.
   b. Didier signale que le nouveau trésorier de la fanfare a demandé une réduction de leur participation aux frais vu qu'ils n'occuperont notre local que 2 fois en décembre et en janvier.
   c. Le Comité propose de répondre favorablement à leur demande en leur accordant une gratuité en décembre pour que les membres puissent se retourner et une

participation aux frais normale à partir de janvier. La proposition est acceptée et Didier s'occupera d'informer la Fanfare.

4. Commission « Portique ».

La première réunion de la Commission « Portique », initiée par Paul a eu lieu le lundi 25 octobre, en présence de Marc, Jean-François et Géry.
Jean-François a été désigné comme Président et Géry comme secrétaire.
Jean-François a proposé que ce porche soit installé dans le jardin du Serment.
Jean-François va aussi contacter plusieurs ingénieurs pour obtenir différents devis.
Jean-François estime le cout à 15000€ ce qui est largement inférieur au 50000€ avancé par JL Vanden Eynde. Marc pense pouvoir obtenir des subsides à la FWB (10000€) tandis que JF et Marc parle de Crowfunding. Si restant à payer, il incomberait au Serment et au CRAE pour chacun 50%.
Paul a souhaité faire entrer Jean-Louis Vincart dans cette commission. Ce dernier a accepté.

5. Saint-Nicolas du « Fifty One ».

Le mardi 6 décembre, nous accueillerons le « Fifty One » pour leur traditionnel repas de St Nicolas des enfants du Home de Silly.
Thierry fera appel aux bonnes volontés pour que cette soirée se déroule aussi bien que d'habitude.

6. Intendance - Local.

a. Bois.
Le travail des courageux bûcherons et de leurs assistants porte ses fruits.
Déjà 7 à 8 stères de rentrées dans notre jardin.
b. Assurance des travailleurs
Un complément d'assurance de 66€ a été souscrit
c. Entretiens divers
Thierry s'occupe de contacter JSH Clean pour effectuer le nettoyage trimestriel de notre local.
Hubert s'inquiète du ramonage mais il a été fait le 23 février de cette année.
Thierry avance le projet de repeindre le bar au printemps 2023.
Dominique va effectuer un regroupement des armes du Serment pour qu'on sache directement quelles armes sont disponibles pour les sympathisants ou les invités.
Géry a déjà préparé une liste des armes disponibles, elle sera à vérifier et à mettre à jour.

7. Occupation du local.

a. 9 novembre : Initiation au tir à la demande d'un membre de la Double (Paul et Thierry seront présents).
b. Lundi 14 novembre : CRAE (Marc ou Géry)
c. Date oubliée : Marc
d. Dimanche 11 décembre : APNEE
e. Samedi 24 décembre : Réunion de famille (Christian).

8. Journée des Sympathisants.

En vue de remercier les sympathisants qui nous ont apporté leur soutien, il est décidé d'organiser un tir spécial qui leur sera réservé et qui se déroulera le vendredi 25 novembre à partir de 19h00.
Pour ce faire la troisième manche du Challenge Interne de novembre est postposée au 2 décembre tandis que le Tir Spécial de St Nicolas est annulé.
Géry s'occupera de préparer une invitation qui sera vérifiée par Thierry et Paul.
Dès le document final décidé, Géry s'occupera du publipostage.
Paul s'est proposé pour effectuer une partie de la distribution.
Il a été demandé que les courriers soient encore envoyés cette semaine.
Cette organisation ne se déroulera que s'il y a un minimum de 20 inscrits.
Les réponses sont souhaitées pour au plus tard le lundi 21 novembre.

9. Divers.

a. Debriefing visite des Titjes et de St Georges Bruxelles.
Thierry signale que tout s'est bien passé avec les Titjes.
Pour ce qui est de St Georges, Géry signale avoir reçu des critiques quant aux qualités d'orateur du guide mais que par contre St Georges a été très touché par la chaleur de notre accueil.
Un petit point à améliorer, les membres du Serment de St Georges sont très respectueux de tout ce qui est protocole or il n'est pas possible de reconnaître les responsables enghiennois. Ce qui est vrai.
Thierry va se rendre à Bruxelles pour réactiver ce projet.

b. Demande de la confrérie du « Crastofé »
Après plusieurs refus de notre part, nous décidons de répondre positivement à leur demande mais ce sera un samedi au printemps.
Thierry qui est leur contact leur proposera la date que nous aurons décidée en fonction du calendrier que le secrétaire est occupé de finaliser.

c. Notre traditionnel repas fromages et charcuteries se déroulera le mardi 27 décembre en même temps que le tir spécial de fin d'année et la remise des trophées du Challenge Interne.
Thierry signale que seul le vainqueur de chaque catégorie sera récompensé.
Dominique proposera un budget pour notre prochaine réunion.

d. Inventaire.
Géry signale que Corentin a totalement terminé l'inventaire hormis les cadeaux remis par le Serment de Saint-Georges.
Après une ultime vérification avec Jean-François, l'inventaire sera publié sur site privé du Serment afin qu'il puisse être consulté par tous les membres avant notre prochaine AG.
Paul signale aussi que l'inventaire qui n'aura jamais été aussi précis que celui effectué par Corentin sera soumis au vote lors de l'AG de janvier 2023.
Géry signale qu'il reste cependant un point quelque peu épineux à savoir la Généalogie d'Arenberg que Grégory a emporté chez lui. Géry va essayer de retrouver l'origine de cette généalogie et par conséquent son propriétaire.
Si le Serment en est bien propriétaire, cette généalogie devra faire son retour au Serment.

e. Calendrier 2023.
Géry signale qu'il est quasiment terminé et sera envoyé pour analyse à Thierry et à Paul.
Thierry va déjà publier le mois de janvier 2023 sur notre site, à savoir tir du Roy le 6 janvier, traditionnelle raclette le dimanche 8, les trois manches du challenge interne les 13, 20 et 27 et notre AG le dimanche 29.

a) Géry contactera Marc pour obtenir plus d'informations sur le rallye d'Arenberg pour lequel il souhaite une initiation au tir pour les participants (Marc a été contacté ce 8/11/2022).
b) Banquet du Roy.
Vu la pension de Dominique et la volonté des confrères de continuer à vivre notre banquet dans notre local, de nouveaux traiteurs seront contactés pour demande de devis.

f. Didier signale que Luc a proposé que toutes les armes du Serment soient numérotées avec un numéro de série unique. L'avis du Conseil est négatif.
g. Paul tient à revenir sur les excellents résultats de notre équipe de 9 tireurs (nombre jamais atteint) au championnat de Belgique. Thierry a encore été contacté pour que nous organisions une manche. Paul signale qu'il ira discuter avec le bourgmestre pour obtenir gracieusement la salle des Acacias en reconnaissance à tout ce que le Serment fait pour la ville mais aussi ce que le Serment fait à l'extérieur pour porter les couleurs d'Enghien.
h. Paul revient à la problématique de nos membres les plus âgés : Paul Vliers, Henry, Charles et Pol qui ne sont plus du tout présents. Il faudrait leur donner un titre honorifique et réduire leur cotisation. Géry précise qu'il faudrait ne plus payer leur cotisation à l'URA ainsi que pour certains confrères totalement absents. Thierry précise que d'autres Serments agissent déjà de la sorte.

La prochaine réunion se déroulera : Le lundi 12 décembre à 19h30 chez Jean-Claude

La réunion suivante se déroulera chez notre Connétable le lundi 9 janvier 2023 à 19h30

Arbalétrièrement vôtre.

Géry Flament
Secrétaire

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue d'Argent, 143
7850 Enghien
Tél : 02 395 72 51
Le secrétariat
Rue de l'Europe, 29
7850 Enghien
Tél : 0496 67 47 99
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Ordre du jour réunion 12 décembre 2022

En préambule de notre réunion, notre connétable annonce le décès de Clément Crohain, notre ancien Bourgmestre qui a de tout temps été un vrai soutien pour notre Serment.

1. Le PV de la réunion du 8 novembre est approuvé sans la moindre remarque.
2. Notre trésorier nous présente la situation financière qui grâce à la soirée de la St Nicolas du « 51 » est plus ou moins en équilibre.
3. La soirée « Sympathisants » a été une réelle réussite et sera réorganisée en novembre 2023.
4. Le calendrier 2023 a été présenté et quelque peu adapté (voir annexe).
5. La préparation à notre AG du 29 janvier 2023 est commencée.
    a. L'ordre du jour et la convocation devra être envoyée pour le 15 janvier au plus tard.
    b. L'inventaire sera mis à disposition sur le Site du Serment le 28 décembre. Notre chancelier enverra un mail à tous les confrères. Jean-François prendra la parole sur ce point lors de l'AG.
    c. Les commissaires sont comme prévu Marc Vanderstichelen et Luc Bausière.
6. Soirée du mardi 27 décembre.
    a. Le connétable proclamera les résultats du Challenge et remettra les prix aux lauréats de chaque catégorie.
    b. Organisation du repas.
        i. Le Prix a été fixé à 30€.
        ii. Le chancelier, via la newsletter, invitera les confrères à s'inscrire pour le 26 décembre au plus tard.
        iii. Les vins choisis chez Geoffroy seront le Château des Eyssarts et le Château de Durette.
7. La traditionnelle raclette + galette des Rois aura lieu le 8 janvier. Le prix a été fixé à 30€.
8. Notre Serment aura 40 ans en 2024.
   Dans le même esprit que pour nos 30 ans, une réflexion sera organisée avec La Double et le Cyclo Bol d'air. Nos représentants seront Paul, Thierry et Géry.
9. Occupation du local.
    a. Samedi 24 décembre : Repas de famille (Christian).

b. Mercredi 11 janvier : Réunion (CRAE).
c. Dimanche 15 janvier : Réunion (Fanfare)
d. Lundi 23 janvier : Repas de famille (Alain)
e. Lundi 27 février : Réunion (CRAE)

10. Divers
    a. Chronique 2022.
        i. En attente des articles du Connétable et du Capitaine de Tir
        ii. 40 exemplaires seront imprimés.
    b. Thierry va se représenter comme administrateur de l'URA pour 2023-2026.
    c. Thierry a réaménagé notre site internet au niveau des Challenges et des PV de réunion dans la rubrique membres.
    d. Le Rallye d'Arenberg aura lieu le WE de Pentecôte.
        i. 20 à 30 participants devraient tirer 5 tirs : 2 essais et 3 tirs officiels.
        ii. Il faudra 2 à 3 confrères pour organiser le tir.
        iii. Lors de notre prochaine réunion, il faudra déterminer le prix de la location + initiation au tir.
    e. Notre traiteur organisera une dernière fois le Banquet du Roy en notre local en 2023.
    f. Le weekend du 21 au 22 janvier sera consacré à notre bois

Notre prochaine réunion se déroulera comme prévu le lundi 9 janvier à 19h30 chez notre Connétable au 14 de la rue d'Argent.

La réunion suivante devrait se dérouler le mardi 7 février chez Jean-François au château de Spiegelheer.

Géry Flament
Secrétaire